

ROGET (Léon), Major d'état-major (Bruxelles, 21.6.1858-Bruxelles, 4.2.1909). Fils de Théodore Roget et d'Antoinette Meganck.

Entra au service militaire le 28 septembre 1873, se prépara à l'École militaire, y entra le 4 avril 1876 et en sortit avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie le 4 juin 1878.

Après quelques années de service à la troupe, il entre à l'École de guerre, y fait trois années d'études, subit brillamment l'examen de sortie et reçoit le brevet d'adjoint d'état-major le 8 décembre 1885. Peu après, il est nommé capitaine d'état-major.

Dès sa sortie de l'École de guerre, il sollicite son départ pour le Congo et est admis au service de l'Etat Indépendant le 15 avril 1886. Il s'embarque le 28 juin 1886 et est nommé capitaine-commandant de la Force publique le 17 août 1886.

La carrière coloniale du commandant Roget sera marquée par une grande activité et des réalisations importantes. Elle se signalera par trois faits marquants :

L'organisation de la Force publique, dont Roget fut le premier commandant.

La fondation de Basoko, dont il fit un camp retranché modèle, et

L'exploration de l'Itimbiri (rivière) et de l'Uele, où il gagna à l'influence de l'Etat Indépendant du Congo le puissant chef Djabir.

Au cours de son premier terme de service (15 avril 1886 au 21 octobre 1888), le commandant Roget séjourna à Boma et toute son activité fut appliquée à la création et à l'organisation de la Force publique, à l'élaboration de ses règlements et à la création d'une batterie d'artillerie à Boma. Œuvre extrêmement délicate et difficile en raison du caractère brutal et indiscipliné des indigènes. Il s'agissait de substituer graduellement aux mercenaires étrangers une troupe homogène et sûre formée d'éléments recrutés au Congo même. Roget s'y appliqua avec énergie, tact et persévérance et c'est un de ses plus beaux titres de gloire d'être parvenu à façonner, organiser, discipliner et unifier les éléments disparates, la plupart Bangalas, qui lui étaient envoyés du Haut. Le premier contingent de la future armée coloniale fut composé en 1886 de septante-cinq jeunes Bangalas amenés par le lieutenant Van Kerckhoven. Ce noyau grossit rapidement en nombre et en valeur; les résultats furent rapides et surprenants, et lorsque Roget rentra en Europe en octobre 1888, laissant le commandement à son successeur le commandant Avaert, l'E.I.C. possédait un petit noyau de belles troupes, aptes à remplir les missions qu'il était en droit d'attendre d'elles : maintien de l'ordre à l'intérieur, escorte des caravanes et ravitaillement des expéditions de découverte. C'est d'ailleurs à la tête de 600 soldats ainsi formés que le commandant Roget, lors de son deuxième terme en Afrique, pourra mener à bien la mission qui lui sera confiée. La nouvelle Force publique se recrutait par engagements volontaires et levées annuelles. Son organisation comptait huit compagnies réparties dans les districts, de manière à pouvoir agir partout où le besoin s'en ferait sentir, et trois centres d'instruction chargés d'alimenter les compagnies.

Dès lors, l'E.I.C. cessait de dépendre,

pour le recrutement de ses soldats, du bon vouloir de l'étranger; il en résultait une sérieuse économie et la suppression des complications que rencontraient jusqu'à ce moment les relèves et l'envoi de renforts.

Déjà, en 1889, au cours d'un voyage du gouverneur général, la nouvelle Force publique fit l'admiration de ce dernier.

Ce que devint cette Force publique, tout le monde le sait. Elle fut perfectionnée par les successeurs du commandant Roget. A ce jour, on peut affirmer que depuis soixante ans elle a assuré à l'intérieur du Congo belge une ère de paix, soit par sa simple présence, soit par ses interventions dans les régions momentanément troublées.

Elle se développa parallèlement à l'évolution de la Colonie; son organisation se modifiera en raison des événements et les deux grandes tourmentes de 1914-1918 et 1940-1945 la virent se couvrir de gloire.

Rentré en Belgique fin octobre 1888, Roget ne tarda pas à repartir pour l'Afrique. Nommé commissaire de district de 1^{re} classe le 23 mars 1889, il s'embarque le 11 avril et arrive à Boma le 15 mai 1889.

A cette époque, le Roi Léopold II, se préoccupant d'opposer une barrière contre les constantes incursions des traitants arabes, décida de créer deux camps retranchés, l'un sur l'Aruwimi, l'autre sur le Lomami.

Le commandant Roget fut chargé, suivant les ordres du Roi Souverain, de fonder le premier de ces camps à Basoko, au confluent du Congo et de l'Aruwimi. Sa raison d'être était d'arrêter les progrès vers l'Ouest de l'occupation arabe et de servir de base à une action offensive contre les esclavagistes. Grâce au commandant Roget, la station de Basoko, dont les assises furent jetées au début de 1889, connut un rapide et grand développement. Le poste fut construit avec un sens remarquable des qualités que devait posséder une station située à proximité d'un ennemi aussi dangereux que les Arabes. L'ordonnance de ce camp fit l'admiration et l'étonnement de tous ceux qui le visitèrent par la suite.

Mais la mission de Roget ne se bornait pas à l'établissement du camp de Basoko, et s'il lui incombait également d'empêcher les empiétements des Arabes, il ne pouvait cependant pas leur interdire de circuler librement dans cet immense territoire dont lui-même ne tenait qu'un seul point. Les instructions qu'il avait reçues du Gouvernement lui prescrivaient de plus de se transporter au Nord de l'Uele en se laissant guider par les Arabes et en se confiant à eux. Les agissements de ces derniers, qui semblaient avoir pour but d'isoler et d'affamer le camp, parurent suspects à Roget, qui profita d'une absence momentanée de Salim ben Mahamed, qui était mis à sa disposition, pour gagner l'Uele, où il put, sans être contrarié, et avec un tact et une diplomatie remarquables, se concilier l'amitié des sultans arabes du Nord, dont l'alliance avec ceux de l'Est eût été fatale pour l'avenir du Congo.

Au cours des années 1889 et 1890, Roget eut plusieurs fois l'occasion de disperser des convois d'esclaves; il fonda plusieurs postes importants (Ibembo, Djabir, etc.), réalisa des alliances avec de nombreux chefs indigènes, dont le plus important fut Djabir, puissant chef des Azande-Abandja,

explora les rivières Itimbiri et Uele et parvint à fournir des renseignements importants et précis sur le cours de ces rivières et de leurs affluents.

On peut dire que la création de Basoko et l'alliance avec Djabir, réalisée rapidement grâce à l'habileté et à l'énergie de Roget, constituent deux faits de la plus haute importance et de grande portée politique, qui eurent une grande influence sur les événements qui se déroulèrent de 1890 à 1895.

Ayant accompli ses expéditions fatigantes et précipitées, et étant revenu à Basoko, des atteintes redoublées de fièvre hématurique forcèrent le médecin à exiger le retour du commandant Roget à la côte, et c'est par un miracle et grâce à sa volonté de fer que Roget arriva jusque-là.

Le 25 octobre 1890 il s'embarqua à Boma et arriva en Belgique le 12 décembre 1890. Dans les missions que le Roi lui avait confiées, il avait obtenu d'éclatants succès.

Le commandant Roget reprit ensuite sa place dans l'armée métropolitaine et professa avec la plus grande distinction à l'École de guerre. Il fut ensuite désigné pour représenter les intérêts belges dans la compagnie à charte du Mozambique. Nommé Directeur général de cette société à Lisbonne, il fait, en qualité d'inspecteur général, deux séjours dans les territoires de la compagnie, puis reprend la direction générale à Lisbonne. A peine rentré en Belgique, Roget se rend deux fois en Afrique, en décembre 1905 et août 1906, en qualité d'Administrateur de la Compagnie des Magasins Généraux du Congo, pour y inspecter et organiser les établissements de cette société.

En 1908 il y retourna encore, envoyé par la Compagnie Intertropicale, pour laquelle il se rendit au Katanga via le Cap et la Rhodesie.

Entretiens, la Compagnie pour le Commerce et l'Industrie l'avait nommé administrateur.

Appelé aux fonctions de Secrétaire général de la Société Belge d'Etudes Coloniales dès sa fondation, le major Roget collabora à son *Bulletin* par des articles substantiels où apparaissent à la fois sa parfaite droiture, l'étendue de ses connaissances et la sûreté de son jugement.

Il décéda à Bruxelles le 4 février 1909 des suites d'une affection malarienne contractée lors de son dernier voyage au Congo.

Il était chevalier des Ordres de Léopold et Royal du Lion, officier de Saint-Benoit et Aviz, décoré de la Couronne de Prusse de 3^e classe et porteur de la Croix militaire de 2^e classe et de l'Etoile de Service du Congo.

Son nom mérite d'être inscrit à la première page du Livre d'Or de l'Œuvre Africaine à laquelle il a donné les plus admirables preuves de dévouement et d'abnégation.

Novembre 1947.

E. Hennequin,

Lieutenant-général honoraire.

Chapaux, A., *Le Congo historique*. — Lejeune, L., *Vieux Congo*. — A nos héros coloniaux morts pour la civilisation. — *Mouvement géographique*, 1890. — *Expansion belge*, 1909. — Boulger, C., *The Congo State*. — Van Iseghem, A., *Les Etapes de l'Annexion du Congo*. — *Le Congo illustré*, 1892. — Dupont, E., *Lettres sur le Congo*. — Delcommune, A., *20 années de vie africaine*. — Masion, F., *Histoire de l'E.I.C.* — *Bulletin de la Société belge d'Etudes coloniales*, 1909. — Lotar, L., *Grande Chronique de l'Ubangi* (Mém. I. R. C. B., 1937), pp. 76-80. — Id., *Grande Chronique de Boma* (Ibidem, 1940, pp. 8 et 14. — Id., *Grande Chronique de l'Uele* (Ibidem, 1946), pp. 16-29, 39, 43, 48, 325.